



la Lettre d'ENSEMBLE!

Extrême droite Extrême danger

Le bilan de 5 ans de macronisme a explosé dimanche avec son échec. On peut s'en réjouir. Mais plus grave : ce bilan donne aussi 89 députés du parti néo-fasciste. Le RN a étendu son influence hors de ses zones du Nord et du Sud. Il obtient des élu.es jusqu'en Gironde ou Dordogne. Et il gagne des élections à deux tours, c'est-à-dire qu'il est capable de rassembler. En un mot, ce parti est désormais candidat au pouvoir.

Au-delà de la responsabilité principale du macronisme, qui a mis un signe d'égalité entre la NUPES et le RN entre les deux tours, il y a eu « dédiablement » de ces néo-fascistes. Par la presse d'abord, qui a accepté le message de « dédiablement » de Marine Le Pen. Mais aussi à gauche, où le slogan « fâchés pas fachos » a paru une bonne idée, alors qu'il relativisait la gravité du vote RN.

Il faut en revenir au combat contre les idées du RN. Ce n'est pas un vote de simple mécontent.es. C'est un vote pour les héritiers du fascisme du XXème siècle, un vote qui s'attaque frontalement au « vivre ensemble ». Pour le faire reculer, il faudra que la NUPES puisse convaincre de son action et de son programme. C'est la tâche essentielle de l'heure.

Nous contacter :

✉ contact@ensemble-fdg.org

f [@Ensemblefrontdegauche](https://www.facebook.com/Ensemblefrontdegauche)

🐦 [@Ensemble_FdG](https://twitter.com/Ensemble_FdG)

Contre l'extrême droite, face à Macron, FAIRE VIVRE la NUPES



Le résultat des élections législatives constitue un immense désaveu à l'égard du parti macroniste. Jamais un président élu n'avait eu un aussi mauvais résultat aux législatives suivant son élection. La politique de régression sociale et le mépris à l'égard du peuple expliquent ce résultat. Le pays est désormais ingouvernable et cette situation est significative de la crise d'un système politique à bout de souffle, alors que 54% des électeur/trices se sont abstenue.es. Une situation qui rend plus nécessaire que jamais l'instauration d'une VIème République.

Mais cette défaite du macronisme ne permet pas notre victoire. Le mécontentement populaire s'est porté en partie sur l'extrême droite, favorisée par la position de LREM refusant d'appeler à voter contre elle. Celle-ci obtient plus de député.es que dans toute l'histoire de ce pays et ses succès dépassent ses régions fortes. C'est là une situation très inquiétante, qui impose de relancer les mobilisations anti-fascistes.

La NUPES fait plus que doubler le nombre de député.es de gauche et écologistes de 2017. Pour sa part, La France Insoumise multiplie par 5 son groupe parlementaire. Quatre camarades d'Ensemble, Mouvement pour une Alternative de Gauche Ecologiste et Solidaire, ainsi que d'Ensemble insoumise qui en font partie sont élu.es. Ces résultats montrent que le rassemblement de la gauche et des écologistes correspond aux aspirations populaires, surtout quand il repose sur un programme de rupture avec le néo-libéralisme, un programme qui permette à la population de mieux vivre et qui prend en compte la défense de la planète.

La NUPES a montré qu'elle est la principale opposition au macronisme destructeur des acquis sociaux. Il reste, et ce n'est pas rien, à devenir majoritaire afin de mettre en place un gouvernement qui agirait pour l'intérêt général, et non pour celui des possédants. Pour cela, il convient de gagner à notre cause les milieux sociaux les plus en difficulté. Il s'agit aussi de reprendre à l'extrême droite les voix mécontentes qui se sont égarées dans la haine de l'autre plutôt que dans la revendication progressiste.

La NUPES doit continuer, agir dans les quartiers, les entreprises pour gagner la confiance de la population. Cela suppose qu'elle s'organise partout dans le pays. Créons des collectifs de la NUPES, des parlements locaux. Faisons vivre démocratiquement la NUPES. Les militant.es d'ENSEMBLE !, Mouvement pour une Alternative de Gauche Ecologiste et Solidaire, s'y engagent.

Rédigée par les militantes et militants d'ENSEMBLE ! cette lettre propose les analyses du mouvement et des informations pour aider aux luttes et au rassemblement de celles et ceux qui pensent qu'un autre monde est possible.

Un jugement sur l'usurpation du nom d'ENSEMBLE ! très politique

Un tribunal judiciaire qui se déclare « incompétent », mais condamne notre mouvement aux dépens !

Le lendemain du jour où le conseil d'État impose au gouvernement de considérer la NUPES comme une nuance politique unique, le tribunal judiciaire de Paris refuse à un des partenaires de la NUPES le droit de protéger son nom.

Le parti politique ENSEMBLE ! Mouvement pour une Alternative de Gauche Ecologiste et Solidaire existe depuis 2014 et avait pris la précaution de déposer son nom auprès de l'INPI.

Devant l'utilisation par les partis Macronistes du même nom : ENSEMBLE ! (Majorité présidentielle) et afin d'éviter toute méprise à l'approche des élections législatives, ENSEMBLE ! a mis en demeure l'association ENSEMBLE ! (Majorité présidentielle), ainsi que les partis politiques la composant, de cesser d'utiliser sa dénomination.

Faute de réponse, le tribunal judiciaire de Paris a été saisi en référé pour interdire aux partis de la majorité présidentielle l'utilisation abusive d'un nom qui ne leur appartient pas.

Par jugement du 8 juin 2022 le tribunal judiciaire de Paris se déclare incompétent « pour statuer sur la demande d'interdiction d'utiliser la dénomination ENSEMBLE ! lors d'élections législatives » et invite ENSEMBLE! à saisir le conseil constitutionnel, juge de l'élection pour les élections législatives.

Or, le règlement du Conseil constitutionnel ne permet pas de le saisir avant l'élection mais impose de ne contester l'utilisation abusive du nom d'un parti politique qu'après l'élection, ce qui ne sert à rien :

La demande d'ENSEMBLE ! ne se limitait cependant pas aux seuls documents électoraux mais visait tout support, notamment les tracts ou sites Internet utilisés par les candidats, pour lesquels le juge judiciaire s'est déjà, à plusieurs reprises, considéré compétent.

Il est regrettable qu'au moment où le Conseil d'Etat ordonne au gouvernement d'éclaircir le débat électoral, le juge judiciaire l'autorise à l'obscurcir et condamne ENSEMBLE ! à verser aux partis présidentiels 8 000 euros !

Non seulement ils volent notre nom, mais en plus ils volent nos cotisations !

Ce jugement n'arrêtera pas notre combat politique pour dénoncer le vol de notre nom par les partis du Président.

Et bien sûr notre combat pour battre les candidat.es qui se réclament de lui :

Les 12 et 19 juin, en votant pour la NUPES, nous mettrons en minorité les partis présidentiels... qui prétendent être « ENSEMBLE ! ».

Pour les suites éventuelles que nous donnerons, nous lançons une souscription auprès de toutes et tous et vous remercions par avance pour vos aides et votre soutien
Chèques à l'ordre de AF ENSEMBLE! A adresser à
ENSEMBLE! Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire
26 rue Malmaison
93170 Bagnole

